

## HONORAIRES PENDANT LA GARDE – TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

**Tableau 1 : 19:00 → 22:00 (jour normal) ou 8:00 → 22:00 (dimanches et jours fériés)**

<b>Situation</b>	<b>Supplément</b>	<b>Montant</b>	<b>Payeur</b>	<b>Systématique ?</b>
Sur prescription (au moins 1 remboursable) urgent	Honoraire par visite par patient	6,72 €*	INAMI	Oui
Sur prescription (au moins 1 remboursable) non urgent	Honoraire par visite par patient	6,72 €*	INAMI	Oui
Sur prescription sans remboursable	Pas d'honoraire	–	–	–
Sans prescription (OTC)	Honoraire libre	Raisonnables, communiqué au patient	Patient	Non
Sans prescription (para)	Honoraire libre	Raisonnables, communiqué au patient	Patient	Non

**Tableau 2 : 22:00 → 8:00**

<b>Situation</b>	<b>Supplément</b>	<b>Montant</b>	<b>Payeur</b>	<b>Systématique ?</b>
Sur prescription (au moins 1 remboursable) urgent	Honoraire par visite par patient	6,72 €*	INAMI	Oui
Sur prescription (au moins 1 remboursable) non urgent	Honoraire par visite par patient	6,72 €*	INAMI	Oui
Sur prescription sans remboursable	Pas d'honoraire	–	–	–
Sans prescription (OTC)	Honoraire libre	Raisonnables, communiqué au patient	Patient	Non
Sans prescription (para)	Honoraire libre	Raisonnables, communiqué au patient	Patient	Non
<b>Honoraire de disponibilité</b>	<b>Honoraire forfaitaire</b>	<b>82,13 €*</b>	<b>INAMI</b>	<b>Oui</b>

\* Honoraire au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Cet honoraire est indexé chaque année selon la lettre clé-P (pour connaître le montant actuellement applicable, consulter le site de l'INAMI : <https://www.inami.fgov.be/fr/themes/soins-de-sante-cout-et-remboursement/les-prestations-de-sante-que-vous-rebourse-votre-mutualite/prestations-de-soins-individuelles/honoraires-prix-et-reboursements/prix-et-reboursements-des-prestations-pharmaceutiques>).